

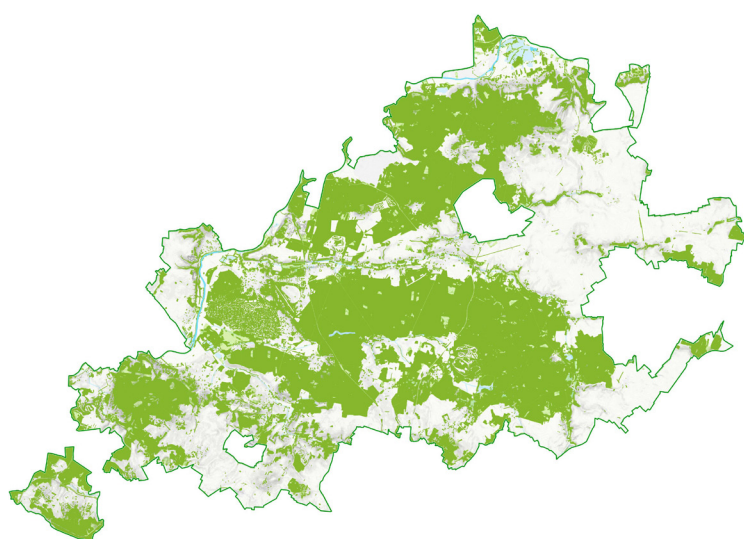
Un territoire forestier

Le territoire du Parc naturel régional est couvert à environ **45% par la forêt**, comprenant :

- les forêts domaniales d'Halatte et d'Ermenonville, les forêts de Chantilly et de Chaalis (propriétés de l'Institut de France),
- la forêt domaniale de Carnelle,
- les forêts domaniales de l'Isle-Adam et de Montmorency (partiellement intégrées au territoire du Parc naturel régional),
- et plusieurs forêts communales ou privées (avec près de 4700 propriétaires différents).



Localisation des forêts sur le territoire du PNR



Cerf élaphe



Un continuum écologique

Cet ensemble forestier représente un ensemble boisé **exceptionnel** tant par ses **dimensions** que par la **diversité de la faune et de la flore** qu'il abrite.

Il constitue une **continuité écologique majeure** entre les forêts des Hauts-de-France et celles de l'Île-de-France, garant des déplacements de la grande faune (*cervidés*) à l'échelle interrégionale.

La variété en forêt, gage de biodiversité

La biodiversité forestière est directement liée à l'abondance de **vieux arbres**, d'**arbres dépérissants** ou de **bois mort** qui assurent la survie d'un très grand nombre d'êtres vivants. Ainsi, sur quelques vieux hêtres de la forêt d'Halatte, ont été recensées plus de **200 espèces différentes de coléoptères** dépendant du vieux bois. De ces arbres dépérissants, dépend également la survie des rares **Pic noir et Pic mar** qui y trouvent nourriture (larves d'insectes) et y creusent leur loge pour nicher.

La biodiversité est également liée à la présence d'**habitats intraforestiers** (lisières, clairières, mares, fossés humides, landes, etc.) qui accueillent chacun un **cortège d'espèces spécifiques**.



30% des êtres vivants liés aux vieux arbres et bois mort

Loges abandonnées = abris et sites de nidification pour de nombreuses espèces (chauves-souris, écureuils, lérots et près de 39 % des oiseaux forestiers, etc.)

© J.L. Hercent



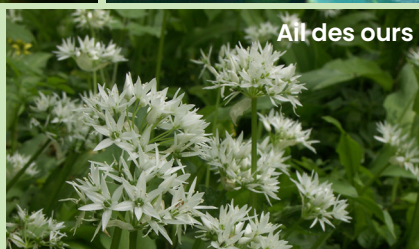
Hêtre



Chêne pédonculé



Digitale pourpre



Ail des ours

© Photos : J.L. Hercent

La faune

Les forêts accueillent un grand nombre d'espèces emblématiques ou remarquables parmi lesquelles : le Cerf élaphe et autres mammifères (Chevreuil, Ecureuil roux, Blaireau d'Europe, Marte des pins, etc.), les Pic noir et Pic mar, le Vespertilion de Bechstein et autres chauves-souris, la Salamandre tachetée, le Lucane cerf-volant, le Capricorne de Scopoli et de nombreux insectes liés à la présence de bois mort ou dépérissant, etc.

La flore

Les forêts du Parc naturel régional sont à 85% constituées de **feuillus** (chênes, hêtres, charmes, tilleuls) dont la moitié de chênes.

En forêt d'Ermenonville, la présence de **résineux** (= conifères) est importante, notamment de Pins sylvestres plantés au XVIII^e siècle.

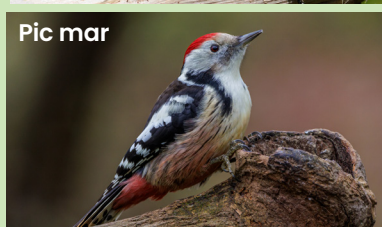
La **diversité géologique** du sol et du sous-sol, favorise la présence d'espèces végétales herbacées variées, dont plusieurs espèces remarquables (Ail des ours, Osmonde royale, etc.).



Capricorne de Scopoli



Ecureuil roux



Pic mar



Murin de Beichstein

© Photos : AdobeStock

Mesures de protection

En raison de la qualité de leurs habitats ou des espèces remarquables qu'ils hébergent, de nombreux sites forestiers du territoire du Parc naturel régional font l'objet de mesures de protection (*ZNIEFF, sites Natura 2000, Sites d'Intérêt écologique, Espaces naturels sensibles, Réserves Biologiques Domaniales*).



Pour aller plus loin

www.parc-oise-paysdefrance.fr et <https://biodiv.parc-oise-paysdefrance.fr/>
Exposition «Milieux naturels du Parc naturel régional Oise-Pays de France»
Livrets découverte des forêts du Parc naturel régional Oise-Pays de France